



Compte-rendu de la réunion du groupe ornitho Rambouillet du 7 mars 2026

Lieu : maison de Saint-Hubert – Le Perray-en-Yvelines

Date : 15 mars 2025

Horaire : 10h – 11h30

Présents : Jérôme Demeulle, Henri Deney, Maryse Deney, Edouard Dieu, Lilian Dolci, Nicole Etienne, Julien Godon, Eliane Heim, Jean Heim, Christelle Lecomte, Christian Letourneau, Louis Manche, Nicolas Mercier, Pierre Migot, Pierre Orcel, Fabienne Roumier, Pascal Sérusier, Marie-Hélène Spéranza, Audry Tiphagne

Rédaction : Christian avec la contribution de Pascal.

Points :

- 1- suivi des RNR
- 2- Huppe fasciée
- 3- sorties pour débutants
- 4- suivi des étangs forestiers de Rambouillet
- 5- enquête rapaces diurnes 2026-2027
- 6- suivi hirondelles-martinets
- 7- charte groupe local / LPO Île-de-France

1- Suivi des RNR

Val et Coteau de Saint-Rémy

La partie de la réserve située le long de l'Yvette est suivie quasi-annuellement depuis 2019 (2021, 2022, 2024 et 2025) par trois points d'écoute pour appréhender l'évolution de l'avifaune depuis les travaux de renaturation du cours de la rivière. Les espèces en progression : la Perruche à collier et l'Accenteur mouchet qui a fait son apparition depuis deux ans. Les espèces en baisse : le Pic mar et la Sittelle torchepot. Une explication possible pour ces deux espèces forestières pourrait être les travaux de déboisement suite à la renaturation.

Les dates prévues pour ce printemps : **dimanche 12 avril** et **samedi 6 juin**.

Etangs de Bonnelles

Cette réserve a été suivie en 2025 par 7 points d'écoute avec un passage en avril et un second entre mi-mai et mi-juin. Le bilan printanier est en cours. Il y a eu également deux transects hivernaux réalisés. C'était notre second suivi hivernal. Les espèces nouvellement contactées cet hiver sont : l'Oie cendrée, la Bernache du Canada, la Sarcelle d'hiver, l'Épervier d'Europe, le Pigeon colombin, le

Martin-pêcheur d'Europe, Pics noir, mar et épeichette, la Fauvette à tête noire, l'Etourneau sansonnet et le Pinson du Nord

Domaine d'Ors

Cet espace protégé sera suivi en 2026 avec 6 points d'écoute avec deux passages au printemps et deux passages en hiver. Le site avait été suivi en 2015, 2018 et 2022.

Les dates prévues sont le **samedi 11 avril** et le **samedi 30 mai**.

Jean-Christophe Talibart et Audry sont intéressés pour participer avec Christian.

2. Huppe fasciée

Point suivi par Pascal.

Suivi et emplacement des nichoirs

Etat des lieux au 31 décembre 2025

L'emplacement des nichoirs en place correspond à **45 nichoirs** différents.

Soit :

- 10 sur Auffargis
- 3 sur Bonnelles
- 7 sur Bullion
- 1 sur Celle-les-Bordes (*la*)
- 3 sur Cernay-la-Ville
- 8 sur Clairefontaine-en-Yvelines
- 2 sur Gambaiseuil
- 1 sur Grosrouvre
- 3 sur Mesnuls (*les*)
- 2 sur Mittainville
- 3 sur Rochefort-en-Yvelines
- 1 sur Saint-Arnoult-en-Yvelines
- 1 sur Saint-Rémy-les-Chevreuse.

Suivi des nichoirs 2025

Bravo à Hélène, Alain, Laurent, Olivier et Pierre qui ont communiqué sur le suivi de leurs nichoirs.

Etats des contacts en 2025

21 contacts sur **11 communes** du sud-Yvelines.

- 1 contact à Ablis
- 10 contacts à Bonnelles
- 1 contact aux Bréviaires
- 1 contact à Bullion
- 1 contact aux Mesnuls
- 1 contact à Montigny-le-Bretonneux
- 1 contact à Neauphle-le-Château
- 1 contact à Saint-Germain-de-la-Grange
- 1 contact à Saint-Hilarion
- 2 contacts à Trappes
- 1 contact à Vieille-Eglise.

Ces contacts ont eu lieu entre le 29/03 et le 20/08.

Nidification :

- à Bonnelles (mais cavité non localisée) avec 5 huppés observés ensembles le 03/08 dans un jardin avec nourrissage noté.
- à Ablis (cavité non localisée) avec un adulte en vol transportant de la nourriture le 13/07.

Enquête Huppe fasciée en Île-de-France par la LPO :

Une enquête Huppe fasciée en Île-de-France sur 3 ans a été lancée en 2024 à l'initiative de la LPO pour mieux cerner les effectifs nicheurs de l'espèce et sa répartition dans notre région.

Les premiers chanteurs arrivent fin mars. Les pontes ont généralement lieu en mai et l'envol des juvéniles en juin. Une seconde couvée est possible en juillet.

Le bastion régional de l'espèce demeure le massif de Fontainebleau et le sud de l'Essonne.

Cinq nids ont été trouvés cette année (3 dans un mur, 1 dans un pin et 1 en nichoir).

Pour plus de détail voir le bilan avec le lien suivant :

[EnqueteHuppe-bilan2025VF4.pdf](#)

Objectifs 2026 :

Continuer le suivi des contacts et améliorer le suivi des nichoirs.

Concernant le suivi des nichoirs, dans l'idéal, il conviendrait de faire :

- au minimum 3 visites entre fin avril et fin juillet (pour vérification si reproduction)
- au minimum 1 visite entre octobre et février (pour entretien/réparation).

A savoir :

Des nichoirs sont disponibles à ce jour auprès de Grégory Patek (PNR de la Haute Vallée de Chevreuse) et un est disponible chez Pascal.

Audry se propose de récupérer celui chez Pascal pour l'installer sur sa propriété à Clairefontaine.

3. Sorties de formation pour les débutants

Trois sorties de formation pour les débutants ont été organisées en 2025 : une en mars, une en mai et une en décembre. L'objectif est de s'initier collectivement à l'identification des oiseaux sur le terrain à l'aide d'un guide et de jumelles. Le nombre est limité à une dizaine de participants.

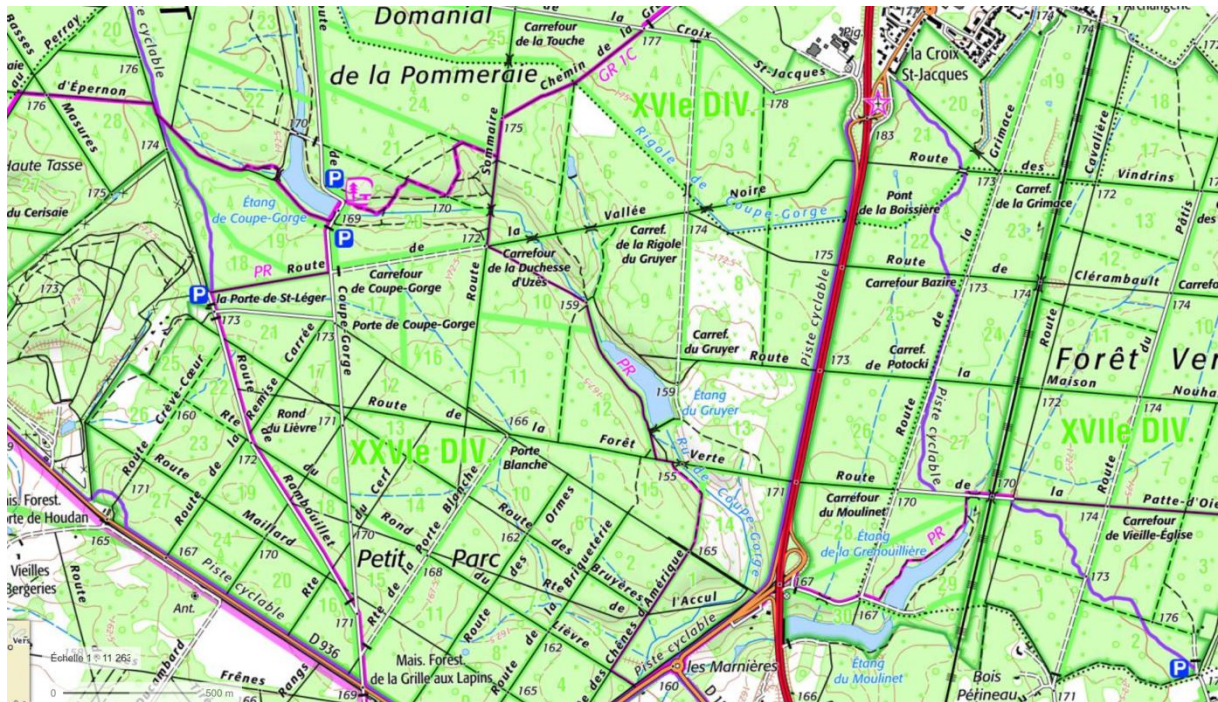
Christian prévoit une prochaine sortie en mai et un sondage sera diffusé pour le choix de la date.

Solen Boivin et Jean-Christophe Talibert sont aussi volontaires pour encadrer des sorties.

Personnes intéressées : Lilian, Marie-Hélène, Nicolas et Pierre O.

Nicole est demandeuse de sorties spécifiques sur l'identification des chants. Christine et Jérôme envisagent d'en animer. Hors réunion Jérôme propose **une sortie le samedi 21 mars**.

4. Suivi des étangs forestiers de Rambouillet



Suite à l'inondation du quartier de Groussay en juin 2018, la gestion de quatre étangs forestiers (Coupe-Gorge, Gruyer, Moulinet et Grenouillère) est passée de la main de l'ONF à la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires. Ceci a eu pour conséquence de transformer les étangs en bassins de rétention avec leur vidange sur une période étalée d'octobre 2018 à 2020 et l'installation de vannes avec commandes à distance.

En octobre 2023, Rambouillet Territoires a été mis en demeure par le préfet des Yvelines de remettre en eau les étangs sous réserve du bon état des ouvrages.

Aujourd'hui, seul l'étang du Moulinet est continuellement en eau, les autres ont les vannes ouvertes mais peuvent se remplir temporairement en fonction des pluies. Les digues anciennes ne sont apparemment pas conçues pour être hors eau. Celle de la Grenouillère présente une cavité depuis février 2023 et un effondrement est en cours.

Leur remise en eau ne va pas être immédiate. Le CERF a décidé de mettre en place un suivi multi-taxons pour suivre leur évolution. Pour l'avifaune, voici ce qui a été préconisé et appliqué en 2024 et 2025.

Sites

Les sites concernés par ce suivi sont les étangs de Coupe-Gorge, du Gruyer, du Moulinet et de la Grenouillère.

Des quatre étangs, seul le Moulinet est en permanence en eau et pourra servir de site témoin.

Espèces

L'effort va porter sur les oiseaux d'eau avec un suivi de la nidification et accessoirement de l'hivernage.

Les espèces nicheuses potentielles :

- Grèbe castagneux,
- Grèbe huppé,
- Canard colvert,
- Canard mandarin,
- Gallinule poule-d'eau,
- Foulque macroule,
- Martin-pêcheur d'Europe,
- Bergeronnette des ruisseaux,
- Bergeronnette grise.

Pour ces espèces, il faut déterminer le nombre de couples cantonnés et tenter de relever des indices de nidification (nids, nichées, becquées).

Les autres espèces peuvent être comptées pour information.

L'avifaune hivernante sera comptée à la mi-janvier lors du weekend Wetlands International.

Fréquence

Pour les nicheurs, une sortie mensuelle de mars à juillet avec au moins deux semaines d'intervalle en deux sorties.

Pour les hivernants, un passage à la mi-janvier.

Durée d'une sortie

Au moins 20 minutes par étang.

Durée de l'étude

L'étude était initialement prévue jusqu'à la remise en eau des étangs. Mais cette remise en eau tarde à se faire. Pour cette raison et sans perspective de remise en eau dans l'immédiat, le CERF va stopper l'étude à l'issue de cette année 2026.

Retour des données

A saisir sur faune-iledefrance et/ou à envoyer par courriel à christianletourneau@numericable.fr .

Première année de suivi (2024 et hiver 2024-2025) :

Espèces	Etang	Coupe-Gorge	Gruyer	Grenouillère	Moulinet
Grèbe castagneux		x	x	x	N
Grèbe huppé					x
Grand Cormoran					x
Grande Aigrette				x	
Héron cendré		x	x	x	x
Canard mandarin				x	
Canard colvert		x	x	x	x
Gallinule poule-d'eau		x	x		x
Foulque macroule		N	x	x	N
Chevalier culblanc				x	
Chevalier guignette					x
Bergeronnette des ruisseaux				x	x
Bergeronnette grise			x	x	x
Nombre d'espèces (13)		5	6	9	10

Deux espèces nicheuses certaines : Le Grèbe castagneux et la Foulque macroule. Les deux espèces nichent au Moulinet. Seule la Foulque macroule est nicheuse à Coupe-Gorge. Le cantonnement du Grèbe castagneux et de la Foulque macroule sur Gruyer en début de saison n'a pu continuer suite à un niveau trop bas en second partie du printemps.

Seconde année de suivi (2025 et hiver 2025-2026) :

Espèces	Etang	Coupe-Gorge	Gruyer	Grenouillère	Moulinet
Grèbe castagneux		N		x	x
Grand Cormoran					x
Grande Aigrette		x			x
Héron cendré		x	x	x	x
Bernache du Canada		x			
Canard mandarin					x
Sarcelle d'hiver		x			
Canard colvert		N		x	N
Gallinule poule-d'eau		x			x
Foulque macroule		N	N	x	N
Chevalier culblanc				x	x
Chevalier guignette					x
Martin-pêcheur d'Europe					x
Bergeronnette des ruisseaux			x	N	x
Bergeronnette grise				x	
Nombre d'espèces (14)		8	3	7	12

Trois espèces nicheuses certaines. Le Grèbe castagneux niche à Coupe-Gorge mais les nids sont vides dès mai en raison d'un niveau d'eau devenu trop bas. Le Canard colvert niche à Coupe-Gorge et au Moulinet avec un couple sur chacun des étangs. La Foulque macroule niche à Coupe-Gorge (3 couples), Gruyer (1 couple) et Moulinet (2 couples). Sur Coupe-Gorge les trois couples ont échoué au stade de la couvaison pour les mêmes raisons que le Grèbe castagneux. Le Bergeronnette des ruisseaux a niché à la Grenouillère.

En gras les espèces vues qu'une seule année. En cumulant les deux années, c'est 16 espèces différentes qui ont été observées.

Les premières constatations sont que les étangs (vannes ouvertes) sont attractifs pour les nicheurs en début de saison avec des étangs riches en végétation mais qu'ils peuvent s'avérer être des « pièges » dans le sens où on observe des échecs des nidifications en raison d'un niveau d'eau devenant trop bas avec l'avancée du printemps (cas de Gruyer en 2024 et de Coupe-Gorge en 2025).

Pour confirmer cette tendance ce serait bien que le suivi soit maintenu encore une année, qu'on fasse une pause après pour reprendre le suivi quand les étangs seront définitivement remis en eau.

Les volontaires pour 2026 :

Coupe-Gorge : Jean-Christophe Talibert (mars à mai) et Eliane et Jean Heim (juin et juillet)

Gruyer : Eliane et Jean

Moulinet et Grenouillère : Fabienne et François Meyer.

5. Enquête rapaces 2026-2027

L'observatoire des rapaces diurnes était en perte de vitesse depuis quelques années avec de moins en moins de carrés suivis. C'est pour cette raison que la coordination nationale a décidé de passer d'un suivi annuel avec tirage aléatoire de carrés à une enquête à intervalle régulier (tous les 6 ans) avec une concentration des efforts sur une période restreinte.

Les années 2024 et 2025 a été utilisée pour tester une méthode à appliquer lors de l'enquête à venir.

La méthode a consisté à déterminer entre 10 et 20 points d'observation placés sur le carré 5x5 km pour couvrir au maximum la surface à suivre. Sur chacun des points, observation d'une heure avec un passage par mois de mars à août. Il fallait privilégier les journées chaudes et ensoleillées, entre 10h et 18h en début de saison (mars à juin), puis les débuts et fins de journées pour les mois d'été. Idéalement, tous les points étaient passés dans la même journée. Les observations étaient à saisir directement sur le terrain avec l'application Naturalist avec un code projet spécifique accessible aux personnes déclarées à la coordination.

Le groupe l'a appliqué en 2025 sur le carré 2215o. Les résultats de cette année et des années précédentes en nombre de couples sont dans le tableau qui suit. Pour 2025, on a une fourchette d'effectifs : la borne inférieure correspond aux couples identifiés avec le protocole, la borne supérieure comptabilise en plus les couples identifiés par des sorties supplémentaires.

Année	2000	2008	2012	2017	2021	2025
Espèces						
Bondrée apivore	1	1	2	1	1	1
Autour des palombes			1	1		
Epervier d'Europe	1	1	2	1	1	1-2
Buse variable	7	8	7	8	6	6-7
Faucon crécerelle	3	5	3	1	3	2-3
Faucon hobereau		1	1	1	1	1

Cette année commence donc l'enquête rapaces.

Elle est basé sur le tirage aléatoire de carrés, dix par départements + 5 de réserve en cas d'impossibilité de faire les 10 premiers, à recenser chacun une fois sur les deux années d'enquête.

Les carrés sont visibles ici :

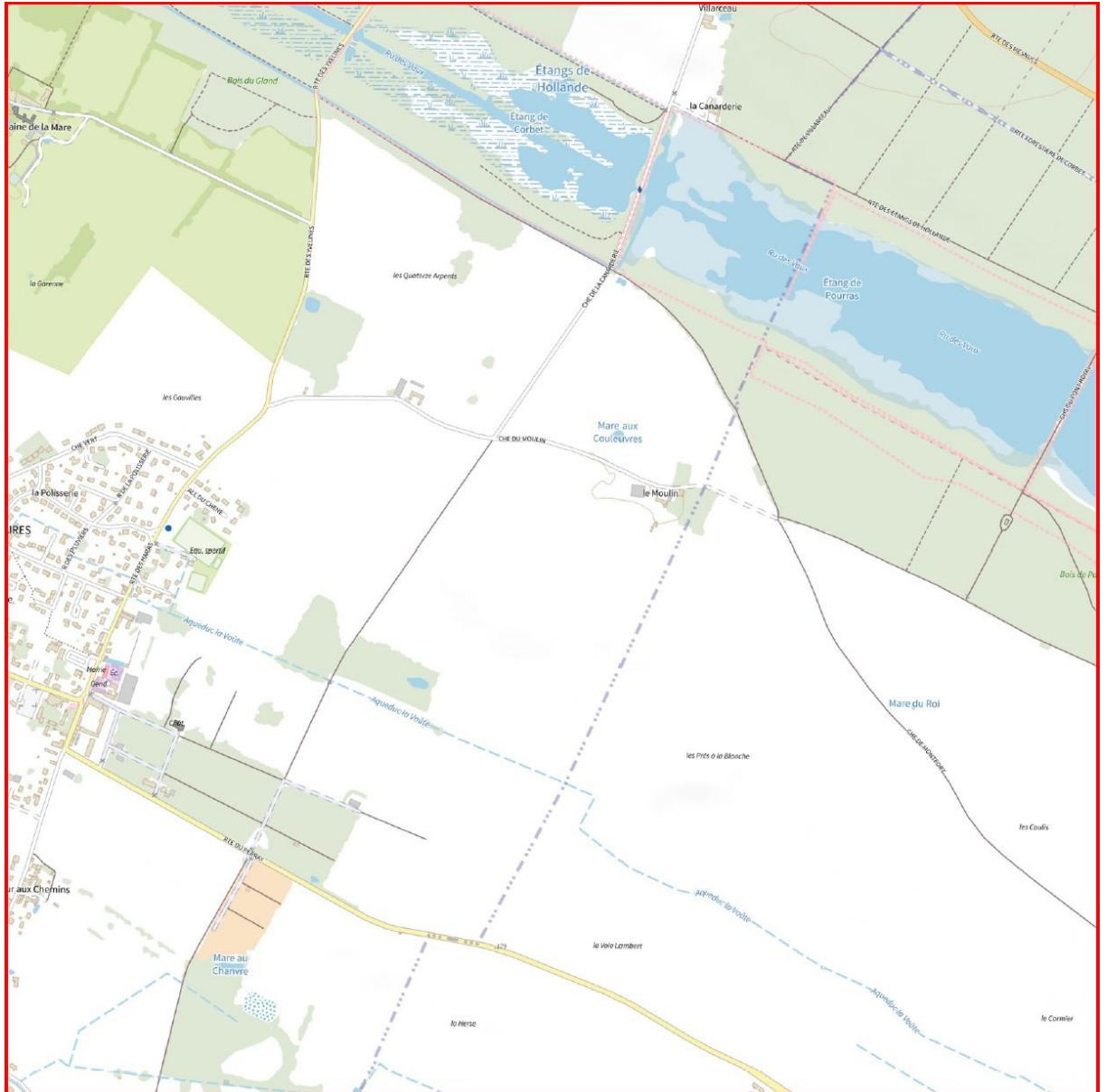
[Enquêtes Rapace Diurnes – Google My Maps](#)

Protocole :

- carré de 2,5 x 2,5 km
- 10 points d'observation par carré, identique à chaque passage
- 30 minutes par points
- période de 10h à 18h en mars-avril-mai, matinée et fin d'après-midi en mai-juin-juillet
- 6 passages de mars à juillet avec au moins 20 jours entre chaque passage, dont 3 sur la période mars-avril et un par mois pour les autres mois
- max de 3 jours pour réaliser un passage
- saisie sur Naturalist ou Faune-France avec un code projet spécifique [FR_Rapaces 26-27], mais Naturalist à privilégier
- à l'issue de chaque passage, il faut définir les territoires sur une interface en ligne.

Nous avons déjà identifié deux carrés que l'on peut faire cette année :

- le 78_04 localisé entre les Bréviaires et le Perray-en-Yvelines, pris en charge par Christian,



- le 78_03 localisé à la Boissière-Ecole, pris en charge par Eliane et Jean.



Ces carrés peuvent être fait collectivement ou en solo ou en partage de points à définir ensemble et avec les responsables identifiés.

Pour le carré 78_04, le recensement est prévu d'être fait de manière collective selon les dates proposées suivantes :

- passage 1 : **samedi 14 mars** (et dimanche 15 mars)
- passage 2 : **samedi 4 avril** (et lundi 6 avril)
- passage 3 : **lundi 27 avril** (et mardi 28 avril)
- passage 4 : **samedi 23 mai** (et dimanche 24 mai)
- passage 5 : **samedi 20 juin** (et dimanche 21 juin)
- passage 6 : **dimanche 12 juillet** (et lundi 13 juillet).

Les dates entre parenthèses sont des dates complémentaires en cas d'empêchement ou si tous les points n'ont pu être faits sur la première date.

Les responsables d'équipes identifiées : Christian, Eliane et Jean, Fabienne et Jérôme.

Julien souhaite connaître l'emplacement des points pour voir s'il peut en prendre en charge dans le cadre du suivi la réserve naturelle. Cela nécessitera que ces points soient faits dans la fourchette de 3 jours autour des dates proposées et en concertation préalable avec Christian.

Christian enverra une convocation dans la semaine qui précède le comptage après avoir identifié les responsables d'équipe disponibles.

6. Suivi hirondelles-martinets

Plusieurs projets où le groupe est amené ou pas à participer.

Suite à la rénovation d'un mur donnant sur l'école de Rambouillet, plusieurs cavités fréquentées par le Martinet noir ont été fermées. Comme on a été prévenu tardivement mais qu'il y avait des données prouvant la fréquentation du mur par le martinet, la société immobilière responsable des travaux a fait installer des nichoirs. Benoit Jouenne a suivi l'affaire jusqu'à l'installation des nichoirs. A voir avec lui si on fait un suivi de leur utilisation.

Dans le même ordre d'idée une colonie d'Hirondelle de fenêtre a été détruite sur un mur d'une annexe d'un château au Bréau-sans-Nappe sur la commune de Boinville-le-Gaillard. Une bénévole a prévu de la LPO et le propriétaire s'est engagé à installer des nichoirs à la place. La bénévole devrait suivre cette colonie mais le groupe pourrait être sollicité en support.

Enfin un projet de rénovation de l'Hotel-Dieu à Dourdan a nécessité une compensation avec la pose de 15 nichoirs. La LPO devrait être responsable du suivi (devis envoyé). Trois bénévoles du groupe se sont déjà portés volontaires (Marie-Hélène, Lilian et Pierre O). Il est prévu trois passages à faire pendant la période favorable. On attend les directives précises des périodes de passage.

7. Charte groupe local / LPO Île-de-France

La nouvelle charte est à signer par les adhérents LPO. Les membres présents ont pu la signer.

Christelle et Lilian souhaitent qu'on leur communique le fichier.